

La trouvaille

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica**

Band (Jahr): **43 (1963)**

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pièces au nettoyage, ou de faire disparaître le relief des inscriptions ou des effigies, lors de la réduction des oxydes.

La détermination, c'est-à-dire la lecture des pièces et leur classement, est une œuvre de longue haleine. On n'avance que pas à pas, mot par mot, détail par détail.

Les gros tournois ont donné beaucoup de mal aux numismates. Sans nous préoccuper trop de leurs controverses sur l'attribution des gros tournois, nous nous sommes borné à classer toutes les pièces du trésor, aussi méthodiquement que faire se peut, afin de donner, à de plus savants connaisseurs de la monnaie française, l'occasion de comparer, de critiquer et, nous l'espérons, d'en tirer des enseignements nouveaux. Aux historiens, nous souhaitons avoir apporté le maximum de faits et d'hypothèses. A notre Musée, enfin, cette trouvaille amène une magnifique série de gros tournois, plus riche encore que celle conservée au Cabinet de France, série que les numismates ne manqueront pas de venir consulter, pour leur plaisir et pour leurs travaux.

Pour la présente publication, nous avons trouvé aide et appui auprès de nombreux amis, plus particulièrement M. F. Aubert, pour le classement ; M. H. Perrenoud, pour la récupération des pièces distraites lors de la trouvaille ; les conservateurs de nombreux musées, notamment à Paris, Hambourg, La Haye, Naples et au Vatican ; enfin, M. D. Dessemontet qui a bien voulu relire notre texte et nous suggérer de judicieux remaniements. Que tous soient chaleureusement remerciés.

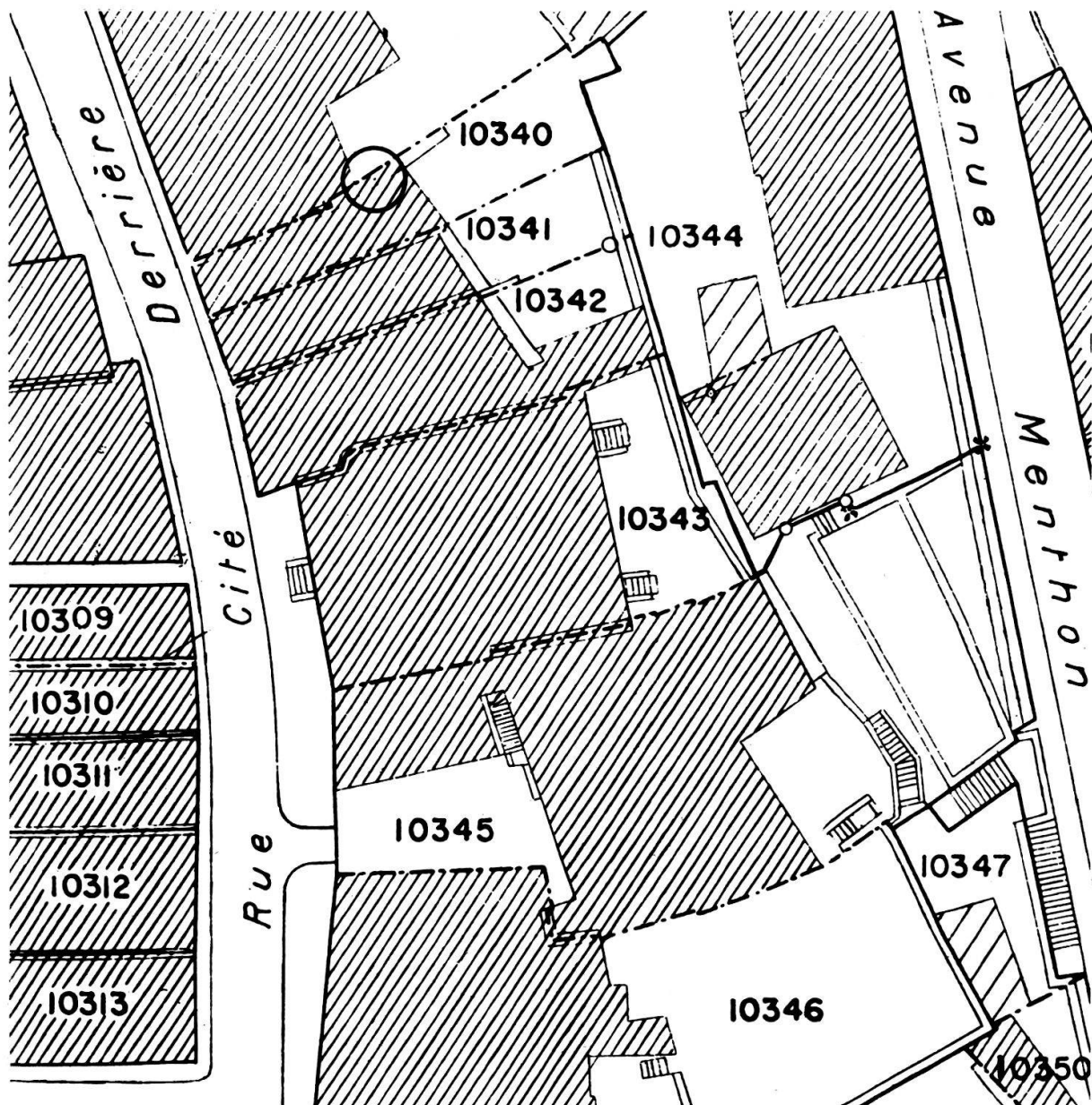
2. La trouvaille

La partie la plus ancienne de la ville de Lausanne est construite sur la colline dite de La Cité, sorte d'éperon enserré entre la Louve et une des boucles du Flon. La partie supérieure en était fermée, au sud, par la Cathédrale, au nord par le couvent de Saint-Maire – le Château n'avait pas encore été construit. Entre deux, la population vivait dans de petites maisons moyenâgeuses, desservies par d'étroites ruelles ; les immeubles de la rangée sise à l'est jouissaient du privilège de jardinets établis sur des murs de soutènement, peut-être d'anciennes murailles.

En mai 1960, des ouvriers, occupés à la démolition d'un vieux bâtiment, sis au levant de La Cité, pour l'agrandissement de la Caserne de Gendarmerie, mirent au jour une cachette renfermant, depuis six siècles, quelque six cents pièces d'argent.

Au moment de la trouvaille, le chantier n'était occupé que par des ouvriers travaillant à la pioche. Cette circonstance fut heureuse : à la pelle mécanique, le trésor aurait pu passer inaperçu¹. Un ouvrier, en contre-bas, dégarnissait un mur lorsque soudainement, ayant mis la cachette à jour, les pièces de monnaie coulèrent sur lui à son grand émerveillement. Ses exclamations attirèrent l'attention. Dès lors, les ouvriers s'efforcèrent de sauver les restes du vase et de rassembler les monnaies qu'il contenait. La Gendarmerie les recueillit à l'intention du Cabinet des médailles, ce dont chacun lui saura gré vu l'importance de cette trouvaille, ainsi que nous l'exposerons ci-après².

Lorsque nous sommes arrivés sur place, les pièces de monnaie et les restes du vase avaient été mis à l'abri. Malheureusement les travaux de démolition avaient été poursuivis, de telle manière qu'il ne nous fut pas possible de prendre une photographie de la cachette. Voici le plan cadastral de la parcelle :



Plan cadastral au jour de la trouvaille. L'emplacement de celle-ci est marqué d'un cercle (parcelle n° 10340)

La cachette se trouvait à cinquante centimètres environ, au-dessous du niveau du sol de la cour. Lors de l'enfouissement, cela devait être un jardin. Le récipient lui-même était placé dans une anfractuosit  du mur s parant   l'origine les deux jardins. Cette niche avait  t  cr e e en enlevant un moellon dans la base du mur.

Nous sommes en présence d'un enfouissement volontaire : non seulement l'emplacement nous le démontre, mais encore le récipient, objet extrêmement fragile, qui n'a pu être enfoui qu'avec de grandes précautions. La perte fortuite est donc exclue, l'enfouissement hâtif, par un éventuel voleur, l'est également. Le récipient, dont les vestiges sont caractéristiques, n'est autre qu'une escarcelle en terre vernissée, qui fera l'objet d'une étude particulière de M. Edgar Pélichet, archéologue cantonal, travail auquel nous renvoyons nos lecteurs³.

Un premier examen des pièces a montré, à la Gendarmerie déjà, qu'elles étaient toutes semblables : même poids, même diamètre, même métal. Effectivement, ce trésor n'est composé que de gros tournois. Fort heureusement, en partie grâce à la nature du récipient et à l'emplacement de la cachette, ce trésor a été préservé des intempéries. Les trois quarts des pièces ont pu être nettoyés par brossage, elles n'étaient recouvertes que de sédiments terreux ; le reste, d'oxydes. Au nettoyage, deux pièces seulement ont été abîmées, trois se sont révélées illisibles, ce qui représente un demi pour cent, fait exceptionnel.

Nous pensons que presque toutes les pièces de cette trouvaille nous sont parvenues. En plus de celles recueillies sur place par la Gendarmerie, une vingtaine de pièces nous ont été rapportées par des collectionneurs ; deux de ces dernières sont parmi les plus intéressantes. Enfin, deux ans après la trouvaille, plus de trente pièces ont encore réapparu. Soustraites, probablement le jour de la découverte, elles nous sont revenues par le jeu du commerce ; l'une de ces pièces est unique dans ce trésor. On voit l'intérêt qu'il y a de réunir absolument toutes les pièces d'une trouvaille. C'est alors seulement que l'on peut en tirer le maximum de renseignements.

3. La situation en Europe au milieu du XIV^e siècle

Le trésor que nous publions ici a été enfoui, nous le montrerons plus loin, aux environs de 1360. Pour essayer de comprendre dans quelles conditions ce patrimoine peut avoir été constitué, il importe de rappeler quelle était dans ses grandes lignes la situation politique et économique de l'Europe au milieu du XIV^e siècle⁴. Pourquoi de l'Europe et non pas, plus simplement, celle de notre pays ? Parce que le trésor est composé uniquement de pièces françaises, de pièces d'une certaine valeur pour l'époque, à l'exclusion des pièces de billon et ce qui plus est, à l'exclusion des pièces les plus en usage à Lausanne, celles frappées par les évêques, celles émanant des ateliers voisins, tels que ceux de Nyon, de Genève ou de la Savoie.

En France règnent alors Philippe VI de Valois (1328–1350), puis Jean II le Bon (1350–1364). La France est en pleine guerre de Cent ans. Philippe, plus chevalier féodal que roi, encouragé par le Pape à conduire une nouvelle croisade contre les infidèles, se laisse prendre à ce mirage ; il ne rêvait que d'expéditions glorieuses, abandonnait l'administration du royaume à ses fonctionnaires et, insouciant, levait des contributions, détournait de leur destination les deniers consentis par la papauté pour les